

## Un « Retenant » à ne plus retenir !

À partir du mot *katéchon/ôn* employé par saint Paul dans sa seconde épître aux Thessaloniens, les théologiens, les historiens, les philosophes, les politologues et les juristes ont forgé la figure du « Retenant ». Ce « Retenant » serait une force politique bénéfique capable d'empêcher la venue de l'Antéchrist, ou tout au moins susceptible de la retarder. Et ce « Retenant » n'est autre, selon eux, que ce *katéchon/ôn* de 2 Th 2, 6-7. Cette force qui retient l'Antéchrist apparaît aussi comme une figure historique, comme une personnalité politique de premier plan, dès lors qu'au verset 7 le mot *katéchôn* a pour sujet un masculin singulier (o *katéchôn*). Mais c'est très exactement ici que tout s'embrouille, le sujet du verbe et son action combinée fusionnant ! En « se substantivant », le mot *katéchôn* cesse ici d'être une simple conjugaison du verbe *katéchô*. Dans l'esprit des théologiens et des politologues, le verbe devient un substantif, de telle sorte que « celui qui retient » devient le « Retenant ». À partir de là, théologiens et historiens n'auront de cesse de chercher à identifier ce « Retenant ». Mais avaient-ils le droit de substantiver ainsi le verbe *katéchô* employé par Paul ?

Il faut pour répondre à cette question en revenir au texte, à l'exégèse du texte en grec. S'il n'y a pas de solution incontestable à l'identification de ce fameux « Retenant », saint Augustin et saint Thomas d'Aquin ayant avoué ne pas savoir qui c'est, et alors que nos savants contemporains sont toujours incapables de fournir un portrait cohérent du dit personnage, il importe donc de se demander si le problème n'est pas à la base un problème de traduction, un problème ouvrant sur une impasse, car artificiellement créé à partir d'une traduction erronée des versets 6 et 7 de 2 Th 2.

« On le voit, l'expression *o katéchôn* est presque identique à *to katéchon* (lat. « *quid detineat* ») du verset 6 ; il y a la seule différence que celle-ci est au neutre et désigne un principe abstrait, tandis que celle-là est au masculin et représente un principe concret, personnel. Mais qu'y a-t-il de caché derrière ces deux expressions ? Il est assez difficile de le déterminer ; c'est même le point le plus obscur de tout ce passage, comme le prouvent les opinions très divergentes qui se sont formées à leur sujet dans le cours des siècles. On est en droit de dire, d'une manière générale, que les deux forces en question, « ce qui retient » et « celui qui retient » [...] existaient du temps de saint Paul, car il en parle comme de choses actuelles, et elles existent encore de nos jours, dès là que l'homme de péché [l'Antéchrist] n'a pas encore paru. Comme répondant à l'idée du *katéchôn* personnel, on a cité Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Paul lui-même, et d'autres nombreux personnages ; comme représentant le *katéchon* abstrait, l'Église chrétienne et son heureuse influence sur le monde, le décret immuable de Dieu qui retarde la venue de l'Antéchrist jusqu'à la fin des temps, etc. D'après un sentiment très goûté dans l'Antiquité, au moyen Âge et même de nos jours, « ce qui retient » aurait consisté dans l'empire romain et sa puissante organisation, ses lois admirables ; « celui qui retient », dans chaque empereur successif. Ces deux forces, nous disent les partisans de ce système, empêchaient en réalité le mal de bouleverser le monde et d'en accélérer la fin. L'empire romain ayant depuis longtemps disparu, on lui a donné pour successeur le saint-empire [germanique], ou l'État chrétien en général. [...] Après ce court exposé, qu'il sera aisé de compléter en lisant les grands commentaires (voyez en particulier ceux de Cornelius a Lapide et de Calmet), il est difficile de ne pas dire avec saint Augustin, *de Civ. Dei*, XX, 19, 2 : « Nous ignorons ce que savaient les Thessaloniens (comprendre le vers. 6), nous voudrions découvrir, même au prix du travail, ce qu'a voulu dire l'Apôtre ; mais nous ne le pouvons pas, surtout parce que ce qu'il a ajouté rend le sens plus obscur. Pour moi, j'avoue franchement que j'ignore tout à fait ce qu'il a dit. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Bible Fillion, extraits de la note de commentaire des versets 6 et 7 de la Seconde aux Thessaloniens.

Ainsi, cinq critères sont à valider pour établir l'identité du katéchon/ôn, qui doit :

1/ être une puissance souveraine universelle

2/ un pouvoir personnalisé

3/ avoir un caractère bienfaisant

4/ être connu(s) des Thessaloniens à l'époque où Paul leur prêchait

5/ qui doi[ven]t (1/ comme 2/) disparaître un jour / mais n'avoir pas encore disparu(s) depuis l'époque de Paul jusqu'à nos jours...

Or, ces cinq critères n'ont jamais pu être retenus à la fois pour désigner précisément un tel « Retenant » ! Il demeure impossible de lier entre elles ces exigences autour d'une seule identification. La validation de l'identification « de celui qui retient » achoppe inmanquablement à l'épreuve d'un des critères requis : soit « celui qui retient » n'existait pas du temps de Paul, soit n'existe plus depuis, soit encore sa personnalisation est inenvisageable ou inappropriée, soit son principe abstrait est inconcevable, informulable, etc. Après quelques essais infructueux à tenter de combiner des possibilités inopérantes ou incompatibles, ne vous cassez pas plus longtemps la tête à démêler un pareil nœud gordien !

Plutôt que de perdre notre temps à chercher à identifier une chimère, revenons-en au texte, à la lettre du texte.

Pour rappel de l'erreur à l'origine de l'énoncé de l'aporie, voyons comment la quasi totalité des biblistes traduisent le passage incriminé :

« 6. Vous savez bien maintenant ce qui lui fait obstacle (*to katéchon*) et le contraint de ne se révéler qu'en son temps. 7. Oui, le mystère d'iniquité est déjà à l'œuvre. Que seulement soit écarté celui qui lui fait obstacle (*o katéchôn*), 8. et alors se révélera l'Impie [...] » (Trad. F. Amiot).

« 6. Et maintenant vous connaissez ce qui le retient (*to katéchon*) de se révéler en son temps. 7. Car le mystère d'iniquité est déjà en activité. Seulement il y a celui qui le retient (*o katéchôn*), tant qu'il n'aura pas été mis de côté. 8. Alors se révélera l'inique [...] » (Trad. D. Buzy).

« 6. Et maintenant vous savez ce qui le retient (*to katéchon*), afin qu'il ne paraisse qu'en son temps. 7. Car le mystère de l'iniquité agit déjà ; il faut seulement que celui qui le retient encore (*o katéchôn*) ait disparu. 8. Et alors paraîtra l'Impie [...] » (Trad. L. Segond).

« 6. Et vous savez ce qui le retient (*to katéchon*) présentement de façon qu'il ne se révèle qu'à son moment. 7. Dès maintenant, oui, le mystère de l'impiété est à l'œuvre. Mais que seulement celui qui le retient (*o katéchôn*) soit d'abord écarté, 8. alors l'Impie se révélera [...] » (Trad. BJ).

« 6. *Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempo. 7. Nam mysterium jam operatur iniquitas ; tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat. 8. Et tunc revelabitur ille iniquus [...]* » (Trad. Vulgate).

Le problème majeur vient de ce que les traductions en langues vernaculaires prennent pour base le texte latin (celui de la Vulgate) en s'appuyant exclusivement sur lui, dont les tournures vagues laissent le choix ouvert à une compréhension erronée ! À partir du latin, l'exégète peut très bien « retenir » le sens contraignant de l'action du verbe (« retenir » signifiant ici « empêcher »). Ainsi l'ensemble des Bibles en français entend-il la chose...

Revenons-en plutôt au grec, langue dans laquelle Paul rédigea sa lettre, pour y voir plus clair

et retrouver, si possible, le sens originel. Ouvrons, pour ce faire, le dictionnaire Bailly de grec ancien :

→ **Katéchô** (f. *kathédzô et kataschêsô*, ao. 2 *katéschon*) **A tr. I** tenir fortement : *ti keiressin*, HÉS. *Th.* 575, qqe ch. dans ses mains || **II** retenir, d'où : **1** contenir, arrêter : *tina*, IL. 15, 186 ; OD. 15, 200, etc. qqn ; *hippous*, ESCHIL. *Pers.* 190, retenir des chevaux ; *dakru*, ESCHIL. *Ag.* 204 ; *ta dakrua*, PLAT. *Phaed.* 117 d, retenir ses larmes ; *gélôta*, XÉN. *Cyr.* 2, 2, 1 ; PLAT. *Lach.* 184 a, contenir son rire ; *orgên*, SOPH. *El.* 1011 ; *orgês*, PHILÉM. (STOB. *Fl.* 20, 4) contenir sa colère ; *éauton*, PLAT. *Charm.* 162 c, *éautou*, HDN 1, 15, 1, se contenir ; *k. tina ôste mê*, avec l'inf. XÉN. *Mem.* 2, 6, 11 ; ou simpl. *kat. tina mê*, avec l'inf. PLAT. *Phaed.* 254 a, *k. tina* avec l'inf. THC. 1, 17, retenir ou empêcher qqn de, etc.

Le verbe peut ainsi, en effet, pouvoir dire « retenir ». Il eût été absurde d'envisager que les biblistes lui eussent imaginé un sens inconnu en langue grecque. Cela étant dit, doit-on acter cette définition du verbe en l'occurrence ? Avant même de découvrir que le verbe *katéchô* peut se traduire de maintes manières différentes, évacuons dès maintenant cette traduction fallacieuse forgée autour d'un « Retenant » (celui qui retiendrait l'Antéchrist) pour restituer dans son intégrité linguistique et théologique l'enseignement de saint Paul aux Thessaloniens<sup>2</sup>.

Damien Saurel

© Hypallage Editions – 2021

[http://www.hypallage.fr/saurel\\_theo.html](http://www.hypallage.fr/saurel_theo.html)



---

<sup>2</sup>Cf. l'article « Pour une nouvelle traduction de 2 Th 2, 6-7 » :  
[http://www.hypallage.fr/assets/hypallage\\_traduction2Th2](http://www.hypallage.fr/assets/hypallage_traduction2Th2)